

## Audition publique

### La protection de la biodiversité marine en haute mer

La haute mer représente plus de 60 % de la surface de l'océan et près de la moitié de la surface du globe. Elle se caractérise par une biodiversité encore mal connue mais vitale pour l'humanité, qui attise les convoitises et subit une pression croissante due aux activités humaines. Dès le début des années 2000, les États, au sein de l'Assemblée générale de l'ONU, se sont interrogés sur la nécessité de protéger la biodiversité en haute mer. Il a néanmoins fallu attendre le 19 juin 2023 pour que l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (connu sous le sigle anglais *BBNJ*, *Biodiversity Beyond National Jurisdiction*) soit adopté à l'unanimité.

Alors que la France se mobilise pour que cet accord entre en vigueur avant la Conférence des Nations Unies sur les océans qui se tiendra à Nice en 2025, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) organise une audition publique, sous forme de deux tables rondes, sur les enjeux liés à la protection de la biodiversité marine en haute mer. La première table ronde traitera des raisons scientifiques qui ont poussé à l'élaboration de cet accord. La seconde s'intéressera aux conditions nécessaires pour assurer l'efficacité de l'accord.

organisée par



Mereana Reid Arbelot  
Députée

**Jeudi 29 février à 9 heures**

Salle 7040, Assemblée nationale  
101 rue de l'Université – Paris 7<sup>e</sup>

Cette audition sera diffusée [en direct](#) sur le site internet de l'Assemblée nationale puis disponible [en vidéo à la demande](#). Les internautes pourront soumettre leurs questions en ligne en se connectant sur [la plateforme de gestion des questions](#) à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone portable. Certaines questions pourront ainsi être posées aux participants.

**Audition publique sur la protection de la biodiversité marine en haute mer**  
organisée par Mereana Reid Arbelot, députée

---

## PROGRAMME

**9h00 – Ouverture par Stéphane Piednoir, sénateur, président de l'Office, et Pierre Henriot, député, premier vice-président de l'Office**

**9h10 – Introduction par Olivier Poivre d'Arvor, ambassadeur pour les pôles et les enjeux maritimes**

**9h20 – Le BBNJ pour faire face aux menaces pesant sur la biodiversité liées aux activités en haute mer**

- **Pascale Ricard**, chargée de recherche CNRS au Centre d'études et de recherches internationales et communautaires (CERIC) (*en visioconférence*)
- **Denis Duclos**, directeur des relations européennes et internationales au Muséum national d'histoire naturelle
- **Robert Blasiak**, professeur associé au Stockholm Resilience Centre, Stockholm University (Suède) (*en visioconférence*)
- **Pierre-Marie Sarradin**, chercheur à l'Ifremer
- **Mariana Travassos Tolotti**, chercheuse IRD (Institut de recherche pour le développement) à l'UMR Marbec (MARine Biodiversity, Exploitation and Conservation)

**Débat et questions des internautes**

**10h30 – Les conditions à réunir pour assurer l'efficacité du BBNJ**

- **Rodolphe Devillers**, directeur de recherche IRD à l'UMR Espace-Dev (*en visioconférence*)
- **Denis Bailly**, économiste de l'environnement, maître de conférences à l'Université de Bretagne (*en visioconférence*)
- **Klaudija Cremers**, chercheuse, gouvernance internationale de l'océan, à l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales)
- **Sophie Arnaud-Haond**, chercheuse Ifremer à l'UMR Marbec (*en visioconférence*)
- **Virginie Tilot**, océanologue biologiste, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer et de l'Académie royale belge des sciences d'outre-mer

**Débat et questions des internautes**

**11h30 – Conclusion par Mereana Reid Arbelot, députée**